



CONFÉDÉRATION SUISSE
BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 juin 1949

Classe 50a

Demande déposée: 3 avril 1947, 15 h. — Brevet enregistré: 31 janvier 1949.
(Priorités: France, 11 avril 1946.)

BREVET PRINCIPAL

Société dite: Etablissements Stylomine, Paris (France).

Porte-mine à plusieurs mines.

Dans les porte-mines connus à plusieurs mines avec rappel des porte-mines élémentaires à leur position de repos par des ressorts, le curseur qui permet la manœuvre d'un porte-mine élémentaire et qui, à cet effet, coulisse dans une fente longitudinale de l'enveloppe du porte-mine, est généralement fixé dans sa position de travail par un encliquetage à ressort ou par un accrochage dans une échancrure latérale de la fente. Parfois, le porte-mine élémentaire est lui-même encliqueté dans sa position de travail par un crochet faisant ressort.

La présente invention simplifie et rend plus robustes et plus sûrs les dispositifs qui fixent dans leur position de travail les porte-mines élémentaires d'un porte-mine à plusieurs mines.

Le porte-mine objet de l'invention est caractérisé par le fait que le point d'application de la force exercée sur le curseur par au moins un ressort qui le rappelle à sa position de repos est choisi de telle manière que cette force et celle qu'exerce le doigt de l'utilisateur parallèlement à l'axe du porte-mine en poussant le curseur à sa position de travail constituent un couple tendant à faire basculer le curseur dans un sens tel que, à fin de course, un crochet dont il est muni vient en prise avec une butée prévue sur l'enveloppe du porte-mine.

Pour bien faire comprendre l'invention, on va en décrire, à titre d'exemples non li-

mitatifs, deux formes de réalisation représentées sur le dessin annexé.

La fig. 1 représente la première forme de réalisation en élévation vue de côté partiellement en coupe.

La fig. 2 représente de même la seconde forme d'exécution.

La fig. 3 est une coupe transversale suivant la ligne 3—3 de la fig. 2.

Sur la fig. 1, l'enveloppe du porte-mine est représentée en 1; on a représenté en 2 un porte-mine élémentaire, articulé en 3 sur son curseur de manœuvre qui coulisse dans une fente 4 de l'enveloppe. La pièce qui forme le curseur comporte une partie 5a à l'intérieur de l'enveloppe et une partie extérieure 5b qui ne s'engage pas dans la fente 4. Elle se termine par un crochet 6 lui aussi plus large que la fente 4. Un ressort de rappel agit en 7, dans la direction de la flèche 8, sur la pièce 5a. Le point 7 d'application de la force du ressort de rappel est choisi aussi éloigné que possible de l'enveloppe 1. Quand l'utilisateur veut mettre en service le porte-mine élémentaire 2, il pousse avec le doigt la partie extérieure 5b du curseur correspondant dans la direction de la flèche 9. Le curseur coulisse dans la fente 4. Pendant ce déplacement, il est soumis, d'une part, à la force exercée par le doigt dans le sens de la flèche 9, pour vaincre les résistances et frottements et, d'autre part, à la force exercée en sens inverse

par le ressort de rappel 8. Ces deux forces forment un couple qui tend à faire basculer le curseur de l'extérieur vers l'intérieur autour du bossage 10. Ce basculement se produit à fin de course du curseur quand le crochet 6 se trouve au-dessus de l'évidement 11 percé dans l'enveloppe 1. Cet évidement est assez large pour que le crochet puisse s'y engager. Le curseur bascule donc et son crochet s'enclenche dans l'évidement 11.

Le porte-mine élémentaire sera de préférence accroché en un point 3 plus rapproché de l'enveloppe 1 que le point 7 d'application de la force du ressort de rappel.

Pour ramener le porte-mine de sa position de travail à sa position de repos, l'utilisateur n'aura qu'à appuyer en 12 sur l'extrémité arrière extérieure du curseur, et luttant ainsi contre le couple accrochant, il dégagera le crochet 6. Le ressort de rappel ramènera alors le porte-mine élémentaire à sa position de repos.

Dans l'exemple des fig. 2 et 3, le curseur de manœuvre est formé de deux pièces articulées l'une sur l'autre; la pièce intérieure 13a formant cliquet et sur laquelle est articulé le porte-mine élémentaire 2 et le poussoir 13b, en partie extérieur sur lequel agit le doigt de l'utilisateur. Ces deux pièces coulissent dans la fente 4. Elles sont articulées l'une sur l'autre en 14. La pièce 13a est soumise à l'action du ressort de rappel 15 accroché au point 16 plus rapproché que le point 14 de l'enveloppe. Quand l'utilisateur pousse le curseur 13b avec le doigt pour mettre en service le porte-mine élémentaire 2, il exerce dans le sens de la flèche 9 une force qui est transmise par l'articulation 14 à la pièce 13a. Celle-ci est donc soumise à un couple qui tend à la faire basculer de l'intérieur vers l'extérieur. Ce basculement se produit quand le bec 17 arrive en regard de l'évidement 11 dans lequel il peut s'engager et s'enclencher. Pour le dégager, il suffit d'appuyer sur la partie 20 de la pièce 13a. L'articulation de cette dernière avec la pièce 13b peut être réalisée comme il est représenté sur la coupe

de la fig. 3. La pièce 13a s'articule au moyen de l'axe 14 sur une fourrure intérieure 18 au corps du porte-mine et fixée à la pièce extérieure 13b au moyen de deux rivets 19 passant dans la fente de coulissement 4. Au lieu de l'évidement 11, on pourrait prévoir une aspérité sur l'enveloppe du porte-mine qui retiendrait le curseur dans sa position de travail.

REVENDEICATION :

Porte-mine à plusieurs mines dans lequel le point d'application de la force exercée sur le curseur par au moins un ressort qui le rappelle à sa position de repos est choisi de telle manière que cette force et celle qu'exerce le doigt de l'utilisateur parallèlement à l'axe du porte-mine en poussant le curseur à la position de travail constituent un couple tendant à faire basculer le curseur dans un sens tel que, à fin de course, un crochet dont il est muni vienne en prise avec une butée prévue sur l'enveloppe du porte-mine.

SOUS-REVENDEICATIONS :

1. Porte-mine suivant la revendication, dans lequel le curseur présente un bossage autour duquel le doigt de l'utilisateur peut le faire basculer pour dégager le crochet du curseur qui maintient le porte-mine élémentaire dans sa position de travail.

2. Porte-mine suivant la revendication et la sous-revendication 1, dans lequel le crochet dont est muni le curseur est extérieur à l'enveloppe et est assez large pour ne pouvoir pénétrer dans la fente de coulissement, ce crochet s'engageant, à fin de course, dans un évidement de l'enveloppe par basculement de l'extérieur vers l'intérieur.

3. Porte-mine suivant la revendication et la sous-revendication 1, dans lequel le crochet, dont est muni le curseur, est intérieur à l'enveloppe, ce crochet s'engageant, à fin de course, dans un évidement de l'enveloppe par basculement de l'intérieur vers l'extérieur.

4. Porte-mine suivant la revendication et les sous-revendications 1 et 3, dans lequel le

curseur est en deux pièces articulées l'une sur l'autre, l'une servant d'appui au doigt de l'utilisateur, l'autre recevant l'action d'au moins un ressort de rappel du curseur et comportant une saillie émergeant de la fente et des-

tinée à être enfoncée par l'utilisateur pour libérer le curseur de sa position de travail.

Société dite: Etablissements Stylomine.

Mandataire: Fritz Fricker, Zurich.

Fig.1

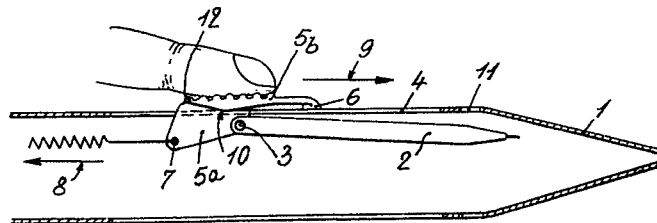


Fig.2

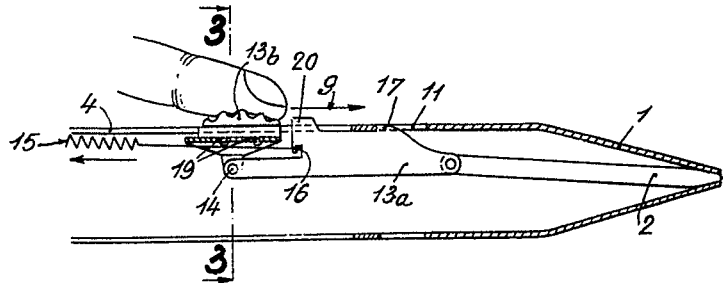


Fig.3

